Annexe Sous-traitance et Transferts

Classification : C2 - Interne
Référence : FOR-022.3-001
Propriétaire : Président
Statut : En vigueur
Prochaine revue : 10/04/2029
Version : V2
Date de la version : 10/04/2026

Historique des modifications

Version	Rédacteur(s)	Approbateur
V2 du 10/04/2026	Rania Horrigue (Responsable Qualité)	Thierry Despres (Président)
	Mise à jour suite à la certification ISO/IEC 27001 et HDS	
V1 du 09/02/2026	Rania Horrigue (Responsable Qualité)	
	Création	

1. Objet

Ce document a pour objet de présenter les localisations des données personnelles, les sous-traitants et les transferts, le cas échéant, d'ISKernel.

Cette présentation est complétée par les informations obligatoires devant être mentionnées pour les prestations HDS (Hébergement de Données de Santé).

2. Contenu du formulaire

- **COLIENCE**

COLIENCE (Nom de la structure ISKernel) est une entreprise française. Les équipes travaillent depuis le site de Nanterre ou sous le régime du télétravail. Il convient de rappeler que, conformément aux lignes directrices du Comité Européen de la Protection des Données (CEPD), le pays de réalisation des missions de nos collaborateurs ne constitue pas un transfert au sens du RGPD. En effet, la notion de transfert s'applique à deux parties différentes et séparées ayant chacune un rôle de sous-traitant, de responsable de traitement, ou de co-responsable. Au vu des informations fournies dans la suite du document, ISKernel certifie qu'aucun transfert de données de santé à caractère personnel vers un pays tiers à l'espace économique européen n'est effectué dans le cadre de ses prestations.

- **Description des activités HDS**

Activités	HDS Libellé
1	La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de sites physiques permettant d'héberger l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
2	La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement de données de santé.
3	La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure virtuelle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
4	La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de la plateforme d'hébergement d'applications du système d'information.
5	L'administration et l'exploitation du système d'information contenant les données de santé.
6	La sauvegarde des données de santé.

➢ **COLIENCE en tant que qu'hébergeur de données de santé**

Raison sociale	Certifié HDS	Qualifié SecNumCloud 3.2	Activités HDS concernées par COLIENCE	Accès aux données depuis des pays tiers à l'EEE	Risque d'accès aux données imposé par une Législation extraeuropéenne
COLIENCE (ISKernel)	Oui	Non	Activité 4 Activité 5 Activité 6	Non	Non

➢ **Sous-traitants**

Raison sociale	Localisation des activités	Activités HDS concernées par le sous-traitant	Certifié HDS	Qualifié SecNumCloud 3.2	Accès aux données depuis des pays tiers à l'EEE	Risque d'accès aux données imposé par une législation extra-européenne
Microsoft Azure	France	Activité 1 Activité 2 Activité 3	Oui	Non	Non	Non
OVH	France	Activité 1 Activité 2 Activité 3	Oui	Non	Non	Non